FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ Chemtronics



Circuitworks® No-Clean Tacky Flux CW8500

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

1.1 Identificateur de produit

Nom du produit : Circuitworks® No-Clean Tacky Flux CW8500

Code du produit : CW8500, CW8510 **Description du produit** : Fluxing agents

Type de produit : Solide.

Autres moyens : Fluxing agents brasage tendre

d'identification

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

: askchemtronics@chemtronics.com

Non applicable.

1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Producteur

Chemtronics 8125 Cobb Center Drive Kennesaw, GA 30152

Tel. 770-424-4888 or toll free 800-645-5244

Distributeur

Importateur

ITW Contamination Control BV Saffierlaan 5 VZ-2132 Hoofddorp The Netherlands

Email: info@itw-cc.com

Tel: +31 88 1307 400 FAX: +31 88 1307 499

Adresse email de la personne responsable

pour cette FDS

Contact national

ITW Contamination Control BV Saffierlaan 5 VZ-2132 Hoofddorp

The Netherlands

Email: info@itw-cc.com

Tel: +31 88 1307 400 FAX: +31 88 1307 499

1.4 Numéro d'appel d'urgence

Organisme de conseil/centre antipoison national

: 12/19/2013. Date de la précédente édition Date d'édition/Date de révision : Aucune validation Version :1 1/14 antérieure

Circuitworks® No-Clean Tacky Flux CW8500

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/ l'entreprise

Numéro de téléphone : INFORMATIONS RELATIVES AUX SOINS D'URGENCE :

Chemtrec - 1-800-424-9300 or collect 703-527-3887

Fournisseur

Numéro de téléphone Chemtronics Product Information: 800-TECH-401 (800-832-4401)

Chemtronics Customer Service: 800-645-5244

Chemtrec 800-424-9300

: Chemtrec - 1-800-424-9300 or collect 703-527-3887 **Heures ouvrables**

Pour les secouristes

24/7

Limitations des informations

: INFORMATIONS RELATIVES AUX SOINS D'URGENCE :

INFORMATIONS D'URGENCE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE :

Informations relatives au transport

SECTION 2: Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Définition du produit : Mélange

Classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Acute Tox. 3, H301 Eye Irrit. 2, H319 Carc. 1B. H350

Ce produit est classé comme dangereux conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 et ses modifications.

Composants de toxicité

inconnue

: Pourcentage du mélange constitué de composants de toxicité inconnue : 63%

Composants d'écotoxicité

inconnue

: Pourcentage du mélange constitué de composants dont la toxicité pour le milieu

aquatique est inconnue: 48%

Classification selon la directive 1999/45/CE [DPD]

Le produit est classé dangereux selon la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification

: Carc. Cat. 2; R45 Xi; R36, R37, R38

Dangers pour la santé

humaine

: Peut provoquer le cancer. Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la

peau. Très toxique en cas d'ingestion.

Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R et mentions H déclarées ci-dessus.

Pour plus de détails sur les conséquences en termes de santé et les symptômes, reportez-vous à la section 11.

2.2 Éléments d'étiquetage

Pictogrammes de danger





Mention d'avertissement : Danger

Toxique en cas d'ingestion.

Mentions de danger

Provoque une sévère irritation des yeux.

Peut provoquer le cancer.

Conseils de prudence

Prévention : Se procurer les instructions avant utilisation. Porter des gants de protection. Porter

un équipement de protection des yeux ou du visage. Porter des vêtements de

protection.

Intervention EN CAS d'exposition prouvée ou suspectée: Consulter un médecin. EN CAS

D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

Garder sous clef. Stockage

: 12/19/2013. Date de la précédente édition Date d'édition/Date de révision : Aucune validation Version :1 2/14

antérieure

Circuitworks® No-Clean Tacky Flux CW8500

SECTION 2: Identification des dangers

Élimination

: Éliminer le contenu et le récipient en conformité avec toutes réglementations locales, régionales, nationales, et internationales.

Ingrédients dangereux

: Poly(oxy-1,2-ethanediyl),α-hydro-ω-hydroxy- Ethane-1,2-diol, ethoxylated distillats moyens (pétrole), hydrotraités

Éléments d'étiquetage supplémentaires

: Respecter les consignes de sécurité. Conserver hors de la portée des enfants. POUR USAGE INDUSTRIEL SEULEMENT

Annexe XVII - Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

: Réservé aux utilisateurs professionnels.

Exigences d'emballages spéciaux

Récipients devant être pourvus d'une fermeture de sécurité pour les : Non applicable.

enfants

Avertissement tactile de

danger

: Non applicable.

2.3 Autres dangers

Autres dangers qui ne donnent pas lieu à une classification : Aucun connu.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.2 Mélanges : Mélange

			Classification		
Nom du produit/ composant	Identifiants	%	67/548/CEE	Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP]	Туре
Poly(oxy-1,2-ethanediyl),α-hydro-ω-hydroxy- Ethane-1,2-diol, ethoxylated	CE: 500-038-2 CAS: 25322-68-3	>=50 - <75	Non classé.	Eye Irrit. 2, H319	[1]
distillats moyens (pétrole), hydrotraités	CE: 265-148-2 CAS: 64742-46-7 Index: 649-221-00-X	>=10 - <15	Carc. Cat. 2; R45	Acute Tox. 2, H300 Carc. 1B, H350	[1]
			Voir section 16 pour le texte intégral des phrases R mentionnées ci- dessus.	Voir section 16 pour le texte intégral des mentions H déclarées ci-dessus.	

Aucun autre composant présent, sur la base des connaissances actuelles du fournisseur, n'est classé ou ne contribue à la classification de la substance, et ne nécessite donc un signalement dans cette section.

Dans l'état actuel des connaissances du fournisseur et dans les concentrations d'application, aucun autre ingrédient présent n'est classé comme dangereux pour la santé ou l'environnement, ni comme PTB ou vPvB, ni comme substance de degré de préoccupation équivalent, ni soumi à une limite d'exposition professionnelle et donc nécessiterait de figurer dans cette section.

Type

- [1] Substance classée avec un danger pour la santé ou l'environnement
- [2] Substance avec une limite d'exposition au poste de travail
- [3] La substance remplit les critères des PTB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [4] La substance remplit les critères des tPtB selon le Règlement (CE) n° 1907/2006, Annexe XIII
- [5] Substance de degré de préoccupation équivalent

Date d'édition/Date de révision : 12/19/2013. Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 3/14 antérieure.

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

Les limites d'exposition professionnelle, quand elles sont disponibles, sont énumérées à la section 8.

SECTION 4: Premiers secours

4.1 Description des premiers secours

Contact avec les yeux

: Rincer immédiatement les yeux à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières supérieures et inférieures. Vérifier si la victime porte des verres de contact et dans ce cas, les lui enlever. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin.

Inhalation

: Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. S'il ne respire pas, en cas de respiration irrégulière ou d'arrêt respiratoire, que le personnel qualifié pratique la respiration artificielle ou administre de l'oxygène. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Consulter un médecin. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Contact avec la peau

: Rincer la peau contaminée à grande eau. Retirer les vêtements et les chaussures contaminés. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants. Continuez de rincer pendant 10 minutes au moins. Consulter un médecin. Laver les vêtements avant de les réutiliser. Laver les chaussures à fond avant de les remettre.

Ingestion

: Consulter un médecin immédiatement. Appeler un centre antipoison ou un médecin. Rincez la bouche avec de l'eau. Enlever les prothèses dentaires s'il y a lieu. Transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Si une personne a avalé de ce produit et est consciente, lui faire boire de petites quantités d'eau. Si la personne est indisposée, cesser de la faire boire car des vomissements pourraient entraîner un risque supplémentaire. Ne pas faire vomir sauf indication contraire émanant du personnel médical. En cas de vomissement, maintenez la tête vers le bas pour empêcher le passage des vomissures dans les poumons. Ne rien faire ingérer à une personne inconsciente. En cas d'évanouissement, placez la personne en position latérale de sécurité et appelez un médecin immédiatement. Assurez-vous d'une bonne circulation d'air. Détacher tout ce qui pourrait être serré, comme un col, une cravate, une ceinture ou un ceinturon.

Protection des sauveteurs

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Si l'on soupçonne que des fumées sont encore présentes, le sauveteur devra porter un masque adéquat ou un appareil de protection respiratoire autonome. Il peut être dangereux pour la personne assistant une victime de pratiquer le bouche à bouche. Laver abondamment à l'eau les vêtements contaminés avant de les retirer, ou porter des gants.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Effets aigus potentiels sur la santé

Contact avec les yeux Inhalation

- : PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX.
- : brasage tendre LES ÉMANATIONS PEUVENT ÊTRE NOCIVES PEUT CAUSER UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES. Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

Contact avec la peau Ingestion

- : Peut causer une sensibilisation de la peau. Peut provoquer une irritation de la peau.
- : Nocif en cas d'ingestion. Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est ingéré, il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

Signes/symptômes de surexposition

Contact avec les yeux

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: irritation

rougeur larmoiement

Date d'édition/Date de révision : 12/19/2013. Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 4/14 antérieure.

Circuitworks® No-Clean Tacky Flux CW8500

SECTION 4: Premiers secours

Inhalation

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

étourdissements/vertiges somnolence/fatigue

migraine

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

faiblesse musculaire

irritation des voies respiratoires

Contact avec la peau

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

Peut provoquer des réactions allergiques chez certains individus.

sensibilisant irritation rougeur

Ingestion

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Note au médecin traitant

: Traitement symptomatique requis. Contacter immédiatement un spécialiste pour le traitement des intoxications, si de grandes quantités ont été ingérées ou inhalées.

Traitements spécifiques : Pas de

: Pas de traitement particulier.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction

appropriés

: Utiliser un agent extincteur approprié pour étouffer l'incendie avoisinant.

Moyens d'extinction inappropriés

: Aucun connu.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers dus à la substance ou au mélange

: Aucun risque spécifique d'incendie ou d'explosion.

Risque lié aux produits de décomposition thermique

 Les produits de décomposition peuvent éventuellement comprendre les substances suivantes:

dioxyde de carbone monoxyde de carbone

5.3 Conseils aux pompiers

Mesures spéciales de protection pour les pompiers

Équipement de protection spécial pour le personnel préposé à la lutte contre l'incendie

: En présence d'incendie, circonscrire rapidement le site en évacuant toute personne se trouvant près des lieux de l'accident. Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée.

: Les pompiers devront porter un équipement de protection approprié ainsi qu'un appareil de protection respiratoire autonome avec masque intégral fonctionnant en mode pression positive. Les vêtements pour sapeurs-pompiers (y compris casques, bottes de protection et gants) conformes à la Norme européenne EN 469 procurent un niveau de protection de base contre les accidents chimiques.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-secouristes

: Aucune initiative ne doit être prise qui implique un risque individuel ou en l'absence de formation appropriée. Évacuer les environs. Empêcher l'accès aux personnes non requises et ne portant pas de vêtements de protection. NE PAS TOUCHER ni marcher dans le produit répandu. Assurer une ventilation adéquate. Porter un appareil de protection respiratoire approprié lorsque le système de ventilation est inadéquat. Porter un équipement de protection individuelle adapté.

Date d'édition/Date de révision : 12/19/2013. Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 5/14 antérieure.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Pour les secouristes

: Si des vêtements spécifiques sont nécessaires pour traiter le déversement, consulter la section 8 pour les matériaux appropriés et inappropriés. Voir également les informations contenues dans « Pour le personnel autre que le personnel d'intervention ».

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

: Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation. Informez les autorités compétentes en cas de pollution de l'environnement (égouts, voies d'eau, sol et air) par le produit.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Petit déversement accidentel

: Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. Éviter la formation de poussières. Ne pas balayer à sec. Aspirer les poussières avec un équipement doté d'un filtre HEPA et les placer dans un récipient à déchet fermé et convenablement étiqueté. Placer la matière déversée dans un récipient à déchet dédié convenablement étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

Grand déversement accidentel

: Écarter les conteneurs de la zone de déversement accidentel. S'approcher des émanations dans la même direction que le vent. Bloquer toute pénétration possible dans les égouts, les cours d'eau, les caves ou les zones confinées. Éviter la formation de poussières. Ne pas balayer à sec. Aspirer les poussières avec un équipement doté d'un filtre HEPA et les placer dans un récipient à déchet fermé et convenablement étiqueté. Élimination par une entreprise autorisée de collecte des déchets.

6.4 Référence à d'autres sections

Voir section 1 pour les coordonnées d'urgence.
 Voir la section 8 pour toute information sur les équipements de protection individuelle adaptés.
 Voir la section 13 pour toute information supplémentaire sur le traitement des déchets.

SECTION 7: Manipulation et stockage

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mesures de protection

: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8). Éviter l'exposition - se procurer des instructions spéciales avant l'utilisation. Ne pas manipuler avant d'avoir lu et compris toutes les précautions de sécurité. Ne pas mettre en contact avec les yeux, la peau ou les vêtements. Ne pas ingérer. Si au cours d'une utilisation normale, la substance présente un danger respiratoire, une ventilation adéquate ou le port d'un appareil respiratoire est obligatoire. Garder dans le conteneur d'origine ou dans un autre conteneur de substitution homologué fabriqué à partir d'un matériau compatible et tenu hermétiquement clos lorsqu'il n'est pas utilisé. Les conteneurs vides retiennent des résidus de produit et peuvent présenter un danger. Ne pas réutiliser ce conteneur.

Conseils sur l'hygiène professionnelle en général

: Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les endroits où ce produit est manipulé, entreposé ou mis en oeuvre. Il est recommandé au personnel de se laver les mains et la figure avant de manger, boire ou fumer. Retirer les vêtements contaminés et les équipements de protection avant d'entrer dans un lieu de restauration. Voir également la section 8 pour plus d'informations sur les mesures d'hygiène.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker conformément à la réglementation locale. Stocker dans le récipient d'origine à l'abri de la lumière directe du soleil dans un endroit sec, frais et bien ventilé à l'écart des matériaux incompatibles (cf. la Section 10). Garder sous clef. Garder le récipient hermétiquement fermé lorsque le produit n'est pas utilisé. Les récipients ayant été ouverts doivent être refermés avec soin et maintenus en position verticale afin d'éviter les fuites. Ne pas stocker dans des conteneurs non étiquetés. Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant.

Date d'édition/Date de révision : 12/19/2013. Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 6/14 antérieure.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Recommandations : Non disponible.

Solutions spécifiques au : Non disponible.

secteur industriel

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Ces informations sont fournies sur la base d'utilisations du produit typiques attendues. Des mesures supplémentaires peuvent être nécessaires pour la manipulation du vrac ou toute autre utilisation pouvant augmenter significativement l'exposition des travailleurs ou les rejets dans l'environnement.

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

Aucune valeur de limite d'exposition connue.

Procédures de surveillance recommandées

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition, il peut s'avérer nécessaire d'effectuer un examen suivi des personnes, de l'atmosphère sur le lieu de travail ou des organismes vivants pour déterminer l'efficacité de la ventilation ou d'autres mesures de contrôle ou évaluer le besoin d'utiliser du matériel de protection des voies respiratoires. Il doit être fait référence à des normes de surveillance, comme les suivantes : Norme européenne EN 689 (Atmosphères des lieux de travail - Conseils pour l'évaluation de l'exposition aux agents chimiques aux fins de comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (Atmosphères des lieux de travail - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures et de dispositifs permettant d'évaluer l'exposition aux agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères des lieux de travail - Exigences générales concernant les performances des modes opératoires de mesurage des agents chimiques) Il est également exigé de faire référence aux guides techniques nationaux concernant les méthodes de détermination des substances dangereuses.

DNEL/DMEL

Aucune DNEL/DMEL disponible.

PNEC

Aucune PNEC disponible.

8.2 Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

: Si les manipulations de l'utilisateur provoquent de la poussière, des fumées, des gaz, des vapeurs ou du brouillard, utiliser des enceintes fermées, une ventilation par aspiration à la source, ou d'autres systèmes de contrôle automatique intégrés afin de maintenir le seuil d'exposition du technicien aux contaminants en suspension dans l'air inférieur aux limites recommandées ou légales.

Mesures de protection individuelles

Mesures d'hygiène

: Se laver abondamment les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé des produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes ainsi qu'à la fin de la journée de travail. Il est recommandé d'utiliser les techniques appropriées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. S'assurer que les dispositifs rince-ceil automatiques et les douches de sécurité se trouvent à proximité de l'emplacement des postes de travail.

Protection des yeux/du visage

: Utiliser une protection oculaire conforme à une norme approuvée dès lors qu'une évaluation du risque indique qu'il est nécessaire d'éviter l'exposition aux projections de liquides, aux fines particules pulvérisées, aux gaz ou aux poussières. Si le contact est possible, porter les protections suivantes à moins que l'évaluation n'indique un degré supérieur de protection : lunettes de protection étanches contre les éclaboussures de produits chimiques.

Protection de la peau

Date d'édition/Date de révision : 12/19/2013. Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 7/14 antérieure.

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Protection des mains

: Le port de gants imperméables et résistants aux produits chimiques conformes à une norme approuvée, est obligatoire en tout temps lors de la manutention de produits chimiques si une évaluation des risques le préconise. En prenant en compte les paramètres indiqués par le fabricant de gants, vérifier pendant l'utilisation que les gants conservent leurs propriétés protectrices. Il est noté que le temps de claquage des gants peut différer d'un fabricant à l'autre. En cas de mélanges constitués de plusieurs substances, il est impossible d'estimer de façon précise le délai de sécurité des gants.

Protection corporelle

: L'équipement de protection personnel pour le corps devra être choisi en fonction de la tâche à réaliser ainsi que des risques encourus, et il est recommandé de le faire valider par un spécialiste avant de procéder à la manipulation du produit.

Autre protection cutanée

Des chaussures adéquates et toutes mesures de protection corporelle devraient être déterminées en fonction de l'opération effectuée et des risques impliqués, et devraient être approuvées par un spécialiste avant toute manipulation de ce produit.

Protection respiratoire

: Porter un appareil de protection respiratoire avec filtre à particules parfaitement ajusté et conforme à une norme en vigueur si une évaluation du risque indique que cela est nécessaire. Le choix de l'appareil de protection respiratoire doit être fondé sur les niveaux d'expositions prévus ou connus, les dangers du produit et les limites d'utilisation sans danger de l'appareil de protection respiratoire retenu.

Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

: Il importe de tester les émissions provenant des systèmes de ventilation ou du matériel de fabrication pour vous assurer qu'elles sont conformes aux exigences de la législation sur la protection de l'environnement. Dans certains cas, il sera nécessaire d'équiper le matériel de fabrication d'un épurateur de gaz ou d'un filtre ou de le modifier techniquement afin de réduire les émissions à des niveaux acceptables.

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

: Solide. [Pâte.] État physique

Couleur Jaune.

Odeur Légère. Solvant. Seuil olfactif Non disponible. pН Non disponible.

Point de fusion/point de congélation

183°C

Point initial d'ébullition et

intervalle d'ébullition

: Non disponible.

Point d'éclair : Vase clos: >93.3°C

Taux d'évaporation : Non disponible. Inflammabilité (solide, gaz) : Non disponible. Limites supérieures/ : Non disponible.

inférieures d'inflammabilité ou

limites d'explosivité

: Non disponible. Pression de vapeur Densité de vapeur : Non disponible.

Densité relative : 1.5

: Non disponible. Solubilité(s) Coefficient de partage: n-: Non disponible.

octanol/eau

: Non disponible.

Température d'autoinflammabilité

: Non disponible.

Température de décomposition

Viscosité : Non disponible.

: 12/19/2013. Date de la précédente édition Date d'édition/Date de révision : Aucune validation Version :1 8/14 antérieure

Circuitworks® No-Clean Tacky Flux CW8500

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

Propriétés explosives : Non disponible.

Propriétés comburantes : Non disponible.

9.2 Autres informations

Aucune information additionnelle.

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité : Aucune donnée d'essai spécifique relative à la réactivité n'est disponible pour ce

produit ou ses composants.

10.2 Stabilité chimique : Le produit est stable.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucune réaction

dangereuse ne se produit.

10.4 Conditions à éviter : Aucune donnée spécifique.

10.5 Matières incompatibles : Aucune donnée spécifique.

10.6 Produits de décomposition dangereux

: Dans des conditions normales de stockage et d'utilisation, aucun produit de

décomposition dangereux ne devrait apparaître.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Dosage	Exposition
distillats moyens (pétrole), hydrotraités	DL50 Orale	Rat - Mâle	50 mg/kg	-

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Estimations de la toxicité aiguë

Voie	Valeur ETA
Orale	185 mg/kg

Irritation/Corrosion

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Potentiel	Exposition	Observation
Poly(oxy-1,2-ethanediyl),α-hydro-ω-hydroxy- Ethane-1,2-diol, ethoxylated	Yeux - Faiblement irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Yeux - Faiblement irritant	Lapin	-	500 milligrams	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	24 heures 500 milligrams	-
	Peau - Faiblement irritant	Lapin	-	500 milligrams	-

Conclusion/Résumé

: Non disponible.

Sensibilisation

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Mutagénicité</u>

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Date d'édition/Date de révision : 12/19/2013. Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 9/14 antérieure.

Circuitworks® No-Clean Tacky Flux CW8500

SECTION 11: Informations toxicologiques

Cancérogénicité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité pour la reproduction

Conclusion/Résumé : Non disponible.

<u>Tératogénicité</u>

Conclusion/Résumé : Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles — exposition unique

Non disponible.

Toxicité spécifique pour certains organes cibles - exposition répétée

Non disponible.

Danger par aspiration

Non disponible.

Informations sur les voies

: Non disponible.

d'exposition probables

Effets aigus potentiels sur la santé

: PEUT CAUSER UNE IRRITATION DE LA PEAU ET DES YEUX. Contact avec les yeux

Inhalation : brasage tendre LES ÉMANATIONS PEUVENT ÊTRE NOCIVES PEUT CAUSER

UNE IRRITATION DES VOIES RESPIRATOIRES. Peut entraîner une

sensibilisation par inhalation.

Contact avec la peau

Peut causer une sensibilisation de la peau. Peut provoquer une irritation de la peau. Nocif en cas d'ingestion. Risque d'absorption par aspiration. Si le produit est ingéré, Ingestion

il peut pénétrer dans les poumons et causer des lésions.

Symptômes liés aux caractéristiques physiques, chimiques et toxicologiques

: Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit: Contact avec les yeux

> irritation rougeur larmoiement

Inhalation : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

> étourdissements/vertiges somnolence/fatigue

migraine

Peut entraîner une sensibilisation par inhalation.

faiblesse musculaire

irritation des voies respiratoires

Contact avec la peau Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

Peut provoquer des réactions allergiques chez certains individus.

sensibilisant irritation rougeur

Ingestion : Les symptômes néfastes peuvent éventuellement comprendre ce qui suit:

Irritant pour la bouche, la gorge et l'estomac.

Effets différés et immédiats, et effets chroniques d'une exposition de courte et de longue durée

Exposition de courte durée

Effets potentiels

: Non disponible.

immédiats

Effets potentiels différés

: Non disponible.

Exposition prolongée

Effets potentiels

: Non disponible.

immédiats

Date d'édition/Date de révision : 12/19/2013. Date de la précédente édition : Aucune validation Version :1 10/14 antérieure

Circuitworks® No-Clean Tacky Flux CW8500

SECTION 11: Informations toxicologiques

Effets potentiels différés : Non disponible. Effets chroniques potentiels pour la santé

Non disponible.

Conclusion/Résumé

: Non disponible.

Généralités

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Cancérogénicité

: Peut provoquer le cancer. Le risque de cancer dépend de la durée et du niveau

d'exposition.

Mutagénicité Tératogénicité Effets sur le développement : Aucun effet important ou danger critique connu.: Aucun effet important ou danger critique connu.

: Aucun effet important ou danger critique connu.

Effets sur la fertilité : Aucun effet important ou danger critique connu.

Autres informations : Non disponible.

SECTION 12: Informations écologiques

12.1 Toxicité

Nom du produit/ composant	Résultat	Espèces	Exposition
Poly(oxy-1,2-ethanediyl),α-hydro-ω-hydroxy- Ethane-1,2-diol, ethoxylated	9	Poisson - Salmo salar - Juvénile quittant les eaux douces	96 heures

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.2 Persistance et dégradabilité

Conclusion/Résumé : Non disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Nom du produit/ composant	LogPow	FBC	Potentiel
Poly(oxy-1,2-ethanediyl),α-		3.2	faible
hydro-ω-hydroxy- Ethane-1,2			
-diol, ethoxylated			

12.4 Mobilité dans le sol

Coefficient de répartition

sol/eau (Koc)

: Non disponible.

Mobilité : Non disponible.

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

PBT : Non applicable.

vPvB : Non applicable.

12.6 Autres effets néfastes : Aucun effet important ou danger critique connu.

Date d'édition/Date de révision : 12/19/2013. Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 11/14 antérieure.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

Les informations de cette section contiennent des directives et des conseils généraux. Consulter la liste des Utilisations Identifiées de la section 1 pour toute information spécifique aux usages disponible dans le(s) scénario(s) d'exposition.

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Produit

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. La mise au rebut de ce produit, des solutions et des sous-produits devra en permanence respecter les exigences légales en matière de protection de l'environnement et de mise au rebut des déchets ainsi que les exigences de toutes les autorités locales. Élimination des produits excédentaires et non recyclables par une entreprise autorisée de collecte des déchets. Ne pas rejeter les déchets non traités dans les égouts, à moins que ce soit en conformité avec les exigences de toutes les autorités compétentes.

Déchets Dangereux

: Il se peut que la classification du produit satisfasse aux critères de déchets dangereux.

Emballage

Méthodes d'élimination des déchets

: Il est recommandé d'éviter ou réduire autant que possible la production de déchets. Recycler les déchets d'emballage. Envisager l'incinération ou la mise en décharge uniquement si le recyclage est impossible.

Précautions particulières

: Ne se débarrasser de ce produit et de son récipient qu'en prenant toutes précautions d'usage. Manipuler avec prudence les récipients vides non nettoyés ni rincés. Les conteneurs vides ou les saches internes peuvent retenir des restes de produit. Évitez la dispersion des matériaux déversés, ainsi que leur écoulement et tout contact avec le sol, les cours d'eau, les égouts et conduits d'évacuation.

SECTION 14: Informations relatives au transport

	ADR/RID	ADN	IMDG	IATA
14.1 Numéro ONU	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.	Non réglementé.
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	Adhésifs Produits d'étanchéité	Adhésifs Produits d'étanchéité	Adhésifs Produits d'étanchéité	Adhésifs Produits d'étanchéité
14.3 Classe(s) de danger pour le transport	-	-	-	-
14.4 Groupe d'emballage	-	-	-	-
14.5 Dangers pour l'environnement	Non.	Non.	No.	No.
Autres informations	-	-	-	-

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

: **Transport avec les utilisateurs locaux** : toujours transporter dans des conditionnements qui sont corrects et sécurisés. S'assurer que les personnes transportant le produit connaissent les mesures à prendre en cas d'accident ou de déversement accidentel.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC : Non disponible.

Date d'édition/Date de révision : 12/19/2013. Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 12/14 antérieure.

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Règlement UE (CE) n° 1907/2006 (REACH)

Annexe XIV - Liste des substances soumises à autorisation

Annexe XIV

Aucun des composants n'est répertorié.

Substances extrêmement préoccupantes

Aucun des composants n'est répertorié.

Annexe XVII -: Réservé aux utilisateurs professionnels.

Restrictions applicables à la fabrication, à la mise sur le marché et à l'utilisation de certaines

substances et préparations dangereuses et de certains articles dangereux

Autres Réglementations UE

Inventaire d'Europe : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Nom du produit/ composant	Effets cancérogènes	Effets mutagènes		Effets sur la fertilité
distillats moyens (pétrole), hydrotraités	Carc. 1B, H350	-	-	-

Directive Seveso II

Ce produit n'est pas contrôlé selon la directive Seveso II.

Réglementations Internationales

Liste des substances chimiques du tableau I, II et III de la Convention sur les armes chimiques

Non inscrit.

Protocole de Montréal (Annexes A, B, C, E)

Non inscrit.

Convention de Stockholm relative aux polluants organiques persistants

Non inscrit.

Convention de Rotterdam sur la procédure de Consentement préalable en connaissance de cause (PIC)

Non inscrit.

Protocole d'Aarhus de l'UNECE sur les POP et les métaux lourds

Non inscrit.

Listes internationales

Inventaire national

Australie : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Canada : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. : Tous les composants sont répertoriés ou exclus. Chine

Japon : Indéterminé. **Malaisie** : Indéterminé. Nouvelle-Zélande : Indéterminé. **Philippines** : Indéterminé.

République de Corée : Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

Taïwan : Indéterminé.

Date d'édition/Date de révision : 12/19/2013. Date de la précédente édition : Aucune validation Version :1 13/14

SECTION 15: Informations réglementaires

États-Unis

: Inventaire des États-Unis (TSCA 8b): Tous les composants sont répertoriés ou exclus.

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

: Ce produit contient des substances nécessitant encore une évaluation du risque chimique

SECTION 16: Autres informations

Indique quels renseignements ont été modifiés depuis la version précédente.

Abréviations et acronymes

: ETA = Estimation de la Toxicité Aiguë

CLP = Règlement 1272/2008/CE relatif à la classification, à l'étiquetage et à

l'emballage des substances et des mélanges DMEL = dose dérivée avec effet minimum

DNEL = Dose dérivée sans effet

Mention EUH = mention de danger spécifique CLP PTB = Persistants, Toxiques et Bioaccumulables

CPSE = concentration prédite sans effet RRN = Numéro d'enregistrement REACH tPtB = Très persistant et très bioaccumulable

Procédure employée pour déterminer la classification selon le Règlement (CE) n° 1272/2008 [CLP/SGH]

Classificat	ion	Justification	
Eye Irrit. 2, H319		Méthode de calcul Méthode de calcul Méthode de calcul	
Texte intégral des mentions : H abrégées	H300 H301 H319 H350	Mortel en cas d'ingestion. Toxique en cas d'ingestion. Provoque une sévère irritation des yeux. Peut provoquer le cancer.	
Texte intégral des : classifications [CLP/SGH]	Acute Tox. 2, H300 Acute Tox. 3, H301 Carc. 1B, H350 Eye Irrit. 2, H319	TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 2 TOXICITÉ AIGUË (orale) - Catégorie 3 CANCÉROGÉNICITÉ - Catégorie 1B LÉSIONS OCULAIRES GRAVES/IRRITATION OCULAIRE - Catégorie 2	

Texte intégral des phrases

R abrégées

: R45- Peut provoquer le cancer.

: Carc. Cat. 2 - Cancérigène Catégorie 2

Texte intégral des classifications [DSD/DPD]

Date d'impression

sion : 12/19/2013. / Date de : 12/19/2013.

Date d'édition/ Date de

révision

Date de la précédente

édition

: Aucune validation antérieure.

Version : 1

Avis au lecteur

Au meilleur de nos connaissances, l'information contenue dans ce document est exacte. Toutefois, ni le fournisseur ci-dessus mentionné, ni aucun de ses sous-traitants ne peut assumer quelque responsabilité que ce soit en ce qui a trait à l'exactitude ou à l'intégralité des renseignements contenus dans le présent document. Il revient exclusivement à l'utilisateur de déterminer l'appropriation des substances ou préparations. Toutes les substances ou préparations peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec prudence. Bien que certains dangers soient décrits dans le présent document, nous ne pouvons garantir qu'il n'en existe pas d'autres.

Date d'édition/Date de révision : 12/19/2013. Date de la précédente édition : Aucune validation Version : 1 14/14 antérieure.